

Navette gratuite pour les écoles : les élus débattent

Lundi, le conseil municipal de Vire Normandie s'est réuni pour voter les nouveaux tarifs scolaires et périscolaires. Les élus ont également évoqué l'augmentation du coût des transports.

Le débat

Le sujet des transports scolaires, voté à l'intercom de la Vire au Noireau, jeudi 30 mai, a relancé le débat lors du conseil municipal de Vire Normandie, lundi. Une note des parents élus des écoles Malraux-Saint-Exupéry a été distribuée en début de séance, pointant le « **nouveau coup dur pour les parents d'élèves virois** » et regrettant la fin de la gratuité des navettes pour se rendre à l'école sans que le sujet n'ait « **jamais été abordé en conseil d'école** ».

La navette gratuite avait en effet été mise en place pour faciliter les déplacements de certains enfants, après la fermeture de l'école maternelle de Neuville, en 2021.

« **Ce sont cinquante élèves transportés matin et soir, ce qui fait la somme de 2 000 €, peut-être est-il possible d'aider certaines familles** », a soulevé Pascal Martin, élu d'opposition. « **Sur les 138 jours de classe par an, cela fait un coût de 18 centimes par jour, c'est insignifiant** », a voulu remettre en perspective Guy Vélany, adjoint en charge des mobilités.

« **Est-ce qu'on va arrêter, un jour, de taper sur le Val-de-Vire ?** s'est alarmé Régis Picot, adjoint chargé des grands événements. **Nous avons pris un engagement pour la gratuité jusqu'à la fin du mandat, on devrait trouver un moyen pour qu'il tienne.** »

Après quelques invectives dans un brouhaha, une ébauche de solution a été trouvée. « **Chaque commune peut mettre en place un tarif spécifique avec le CCAS (Centre communal d'action sociale) et créer une prise en charge particulière en fonction des revenus des parents** », a informé Annie Rossi, adjointe chargée des finances, expliquant le procédé qui se rapproche des aides déjà existantes pour la cantine.

Les coûts de la cantine et la périscolaire augmentent

Les tarifs scolaires et périscolaires augmentent de 4,5 % à la rentrée. Cette augmentation est expliquée par « **l'augmentation constante des coûts** », en particulier des « **coûts salariaux et des fournitures** ». « **La réforme sera encore à la charge des parents** », charge Gilles Allègre, élu du groupe d'opposition Vire Normandie écologique et solidaire, rappelant les conséquences pour les familles les plus démunies. Les garderies du matin et du soir passent, pour une famille ayant réservé et un quotient familial supérieur à 1 501, de 1,10 € à 1,15 €, de même pour la cantine qui passe de 3,31 € à 3,46 €.

« **Avec la réforme des rythmes scolaires, le mercredi, le centre de loisirs sera ouvert, il faut donc créer un tarif à la journée** », détaille Nadine Letellier, adjointe en charge des temps périscolaires. Le coût pour une journée complète au centre de loisirs est donc fixé de 9,24 € à 27,98 €, en fonction du lieu de résidence, du quotient familial mais aussi de la réservation ou non de cette journée à l'avance.

Une « **charte de fonctionnement des temps scolaires et périscolaires** » a ensuite été signée, pour « **homogénéiser le fonctionnement** » dans toutes les écoles et centres périscolaires de Vire Normandie, selon Valérie Ollivier, adjointe en charge de la jeunesse. Plusieurs élus d'oppositions se sont ainsi inquiétés qu'aucun programme ne soit prêt ni présenté aux parents.

« **Le temps passe, je me demande quand est-ce que les équipes, les parents vont être informés** », a repris Françoise Laurent, conseillère municipale de la liste Vire Normandie écologique et solidaire. « **Refaire le planning de tous les agents, c'est très long, le changement a été voté le 8 avril, on ne peut pas aller plus vite** », s'est défendu Valérie Ollivier.

Clemence DILIGENT.



Devant l'école Castel, à Vire Normandie, vendredi 12 avril, la plupart des parents attendaient de voir les effets du changement de rythme sur leurs enfants, et comment les associations allaient pouvoir s'adapter.

Archives Ouest-France